



Détection et sélection des talents

en athlétisme

Version 2025

« Manuel PISTE »,
Partie du concept de promotion de la relève

Contenu

| | |
|---|-----------|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Détection et sélection en athlétisme | 4 |
| 2.1. Détection des talents en athlétisme..... | 4 |
| 2.2. Identification des talents et sélection des talents en athlétisme..... | 4 |
| 2.2.1. Conditions cadres | 5 |
| 2.2.2. Prévisibilité | 5 |
| 3. Sélection des talents : Processus PISTE | 6 |
| 3.1. La répartition des rôles dans le processus PISTE..... | 6 |
| 3.2. Déroulement du processus PISTE..... | 7 |
| 3.2.1. PISTE National (Sélection des Swiss Starters Future) | 8 |
| 3.2.2. PISTE Regional (Sélection des cadres régionaux) | 8 |
| 3.3. Sélection comme World Class Potential..... | 9 |
| 4. Contingents Swiss Olympic Talent Cards | 10 |
| 5. Critères de sélection des talents PISTE | 11 |
| 5.1. Pondération des critères PISTE..... | 14 |
| 5.2. Déterminer la situation à l'aide des courbes de développement | 15 |
| Annexe 1.1 PISTE Regional, évaluation du potentiel | 17 |
| Annexe 1.2 PISTE National, évaluation du potentiel | 18 |

Abréviations

| | |
|---------|--|
| PISTE | en allemand : Prognostische Integrative Systematische Trainer-Einschätzung |
| PISTE-R | PISTE régional |
| ACA | Association cantonale d'athlétisme |
| CNP | Centre national de performance |
| CR | Cadre régional |
| C | Compétition |

1. Introduction

Le présent manuel « Détection et sélection des talents » fait partie du concept de promotion de la relève de Swiss Athletics. Il décrit les processus de repérage systématique et de sélection des potentiels et clarifie la répartition des rôles entre les organes responsables. Il est basé sur le parcours de l'athlète en athlétisme qui est décrit en détails dans la brochure « Parcours de l'athlète en athlétisme ».

Ce manuel s'adresse aux responsables de la détection et sélection des athlètes au niveau régional et national en athlétisme. De plus il doit également permettre à d'autres personnes intéressées de se faire une idée plus précise du processus de détection et de sélection en athlétisme.

2. Détection et sélection en athlétisme

La détection des athlètes, l'identification des athlètes et la sélection des athlètes se basent sur les trois piliers suivants. Swiss Athletics se conforme au manuel d'identification et de sélection des athlètes de Swiss Olympic.

| Détection des talents | Identification des talents | Sélection des talents |
|--|--|--|
| Recherche d'enfants et de jeunes ayant un futur potentiel de performance et de réussite élevé, que ce soit dans ou en dehors de leur discipline sportive | Reconnaissance des talents et évaluation du potentiel de performance et de réussite pour de futures performances élevées et des succès | Sélection des talents pour la promotion et les compétitions régionales et nationales sur la base de l'identification des talents |

D'après le manuel « Manuel Identification et sélection des talents » Swiss Olympic

2.1. Détection des talents en athlétisme

La détection structurée des talents au niveau Foundation (FTEM) commence env. à l'âge 7-15 ans (F3) lors des compétitions Jeunesse et des projets Jeunesse de Swiss Athletics (UBS Kids Cup, Visana Sprint, Mille Gruyère). Une performance initiale en compétition est essentielle.

Swiss Athletics soutient les associations cantonales lors du processus de Scouting qui permet d'identifier les enfants talentueux qui ne font pas encore partie d'un club d'athlétisme ou d'une société de gymnastique et si possible d'en motiver le plus possible à adhérer à une société.

De plus Swiss Athletics propose trois camps d'entraînement pour les enfants les plus talentueux des niveaux F3-T2 FTEM âgés de 14-16 ans. Les athlètes qui se sont qualifiés pour une finale suisse d'un des trois projet jeunesse l'année précédente sont invités. Un camp d'entraînement a également lieu en été dans le domaine du Trailrunning pour les niveaux F3-T2 FTEM (15- 22 ans). Dans le cadre de ces camps, les monitrices et moniteurs de camp ont la possibilité d'identifier les talents et de les proposer aux groupes de promotion régionaux (cadres régionaux).

2.2. Identification des talents et sélection des talents en athlétisme

Les athlètes talentueux doivent être identifiés et sélectionnés à l'aide d'un **processus basé sur le potentiel** aux niveaux de la jeunesse (T1-T4).

La méthode **PISTE** a été développée à cet effet. L'abréviation PISTE signifie **Évaluation prévisionnelle intégrative systématique de l'entraîneur**. PISTE est une philosophie de sélection qui vise à promouvoir non pas les meilleurs d'aujourd'hui, mais les meilleurs de demain. L'évaluation du potentiel est déterminante : Quel athlète, quelle athlète possède tous les atouts pour accomplir le parcours vers l'élite ? Dans le PISTE Athlétisme, le potentiel est axé sur l'atteinte à long terme d'une limite CE Actifs et non sur des succès aux compétitions Jeunesse régionales, nationales ou internationales.

Les Swiss Olympic Talent Cards sont attribuées à l'aide du processus PISTE décrit en détails dans le [chapitre 3](#). Au niveau de la jeunesse nous attribuons les Swiss Olympic Talent Cards Local, Regional et National.

Swiss Athletics reçoit de Swiss Olympic un contingent de Cards pour un soutien spécifique au niveau.

- Swiss Olympic Talent Card Local (250)
- Swiss Olympic Talent Card Regional (330)
- Swiss Olympic Talent Card National (120)
- Swiss Olympic Cards : Élite, Bronze, Argent, Or
(Cartes de soutien-sport de performance de la catégorie Actifs)

2.2.1. Conditions cadres

En athlétisme les Swiss Olympic Talent Cards Local et Regional sont attribuées au plus tôt dans l'année des 13 ans (année de sélection). Les Swiss Olympic Talent Cards Nationaux sont attribuées au plus tôt dans l'année des 16 ans (année de sélection). Toutes les Swiss Olympic Talent Cards (L, R, N) sont valables au maximum jusqu'à l'âge de 20 ans inclus. Le soutien doit être durable et s'étend donc en principe sur deux ans.

En plus de l'année de naissance, quelques autres conditions s'appliquent, pour qu'un athlète ou une athlète puisse être sélectionné/e pour PISTE Swiss Athletics :

1. Membre et participation active au cadre régional
2. Celui/celle qui n'habite pas en Suisse ET QUI N'A PAS NON PLUS de passeport suisse (qui n'a pas de licence d'un club suisse), NE peut PAS être sélectionné/e. Ceci est également valable pour le LIE.
3. Celui/celle qui n'a pas de résultat de compétition outdoor dans l'année en cours ne peut pas être NOUVELLEMENT admis/e.
4. Celui/celle qui n'a pas de résultat de compétition dans l'année en cours, ni dans l'année précédente dans la discipline nominée, ne doit pas figurer sur la liste.

Les niveaux FTEM sur le parcours typique idéal de l'athlète :

| Niveau FTEM | Âge | Cadre et Talent Card |
|-------------|-----------|---|
| T1 | | Club, éventuellement cadre régional |
| T2 | 13-17 ans | Cadre régional avec Swiss Olympic Talent Card Local |
| T3 | 13-19 ans | Cadre régional avec Swiss Olympic Talent Card Regional |
| T4 | 17-22 ans | Swiss Starters Future avec Swiss Olympic Talent Card National |
| E | 20 ans + | Swiss Starters Future avec Swiss Olympic Card Elite ou supérieure |

2.2.2. Prévisibilité

- Des études et les sciences empirique montrent qu'en athlétisme il est possible de faire un pronostic sérieux sur une future performance maximale au plus tôt à partir de l'âge de 15 ans.
- Avant cela, les différents niveaux de développement physique, l'encouragement précoce par un entraînement intensif ainsi que les normes allégées pour les catégories Jeunesse (poids de lancer plus légers, distances de course plus courtes, hauteurs de haies plus basses) faussent une évaluation fiable. Il y a un risque d'identifier à tort comme talents des athlètes à développement naturellement précoce ou forcé par l'entraînement.
- En raison de la diversité des disciplines et des différents facteurs de performance qui y sont liés, nous avons de âges de performance maximale différents en athlétisme. Valeurs d'orientation générales basées sur les grands événements passés (Longo, A et. al., 2016)
 - Sprint : env. 26
 - Sauts : env. 27
 - Lancer : env. 28
 - Demi-fond : env. 25
 - Fond : env. 28
 - Concours multiple : env. 25

3. Sélection des talents : Processus PISTE

En athlétisme PISTE est organisé à deux niveaux de soutien différents (National et Regional). PISTE National permet de sélectionner les Swiss Starters Future, notre cadre national de la relève. PISTE Regional permet d'attribuer les Swiss Olympic Talent Cards Local et Regional. Les titulaires de celles-ci sont membres du cadre régional respectif.

3.1. La répartition des rôles dans le processus PISTE

Swiss Olympic fixe avec Swiss Athletics les conditions-cadres administratives et organisationnelles.

PISTE National

L'identification des talents, y compris l'évaluation du potentiel et la sélection aux niveaux FTEM T4-M (Swiss Starters Future), est la tâche des entraîneures nationales et entraîneurs nationaux et du conseil des entraîneurs.

PISTE Regional

PISTE Regional est géré par Swiss Athletics en collaboration avec les organes régionaux responsables de la promotion de la jeunesse (CNP et cadres régionaux). L'identification des talents, y compris l'évaluation du potentiel et la sélection aux niveaux FTEM T2-T3 (cadres régionaux), est la tâche des responsables des centres nationaux de performance et des cadres régionaux.

| Organes responsables de la promotion de la jeunesse | | Cantons |
|---|--|---------------------------------------|
| NLZ Bern | y.c. Regionalkader Bern | BE |
| CNP Romandie | y.c. Cadre Romand | JU, NE, FR, GE, VD, VS |
| NLZ Zürich | y.c. Regionalkader Zürich | ZH |
| NLZ Nordwestschweiz | y.c. Regionalkader Nordwestschweiz | AG, BL, BS, SO |
| NLZ Ostschweiz | y.c. Regionalkader Ostschweiz | AI, AR, SG, GR, SH, TG, Liechtenstein |
| CAT (Centro Atletica Tenero) | y.c.. CAT Lokal, Future & Scuola e sport | TI |
| Regionalkader ILV | | LU, NW, OW, UR ZG |
| Regionalkader SZ-GL | | GL, SZ |

Swiss Athletics reçoit les évaluations de potentiel des entraîneures nationales et entraîneurs nationaux et des organes responsables de la promotion de la jeunesse (CNP/cadres régionaux) et calcule un nombre total de points avec les autres critères PISTE (performance en compétition, développement de la performance, âge relatif ; chapitre 5).

3.2. Déroulement du processus PISTE

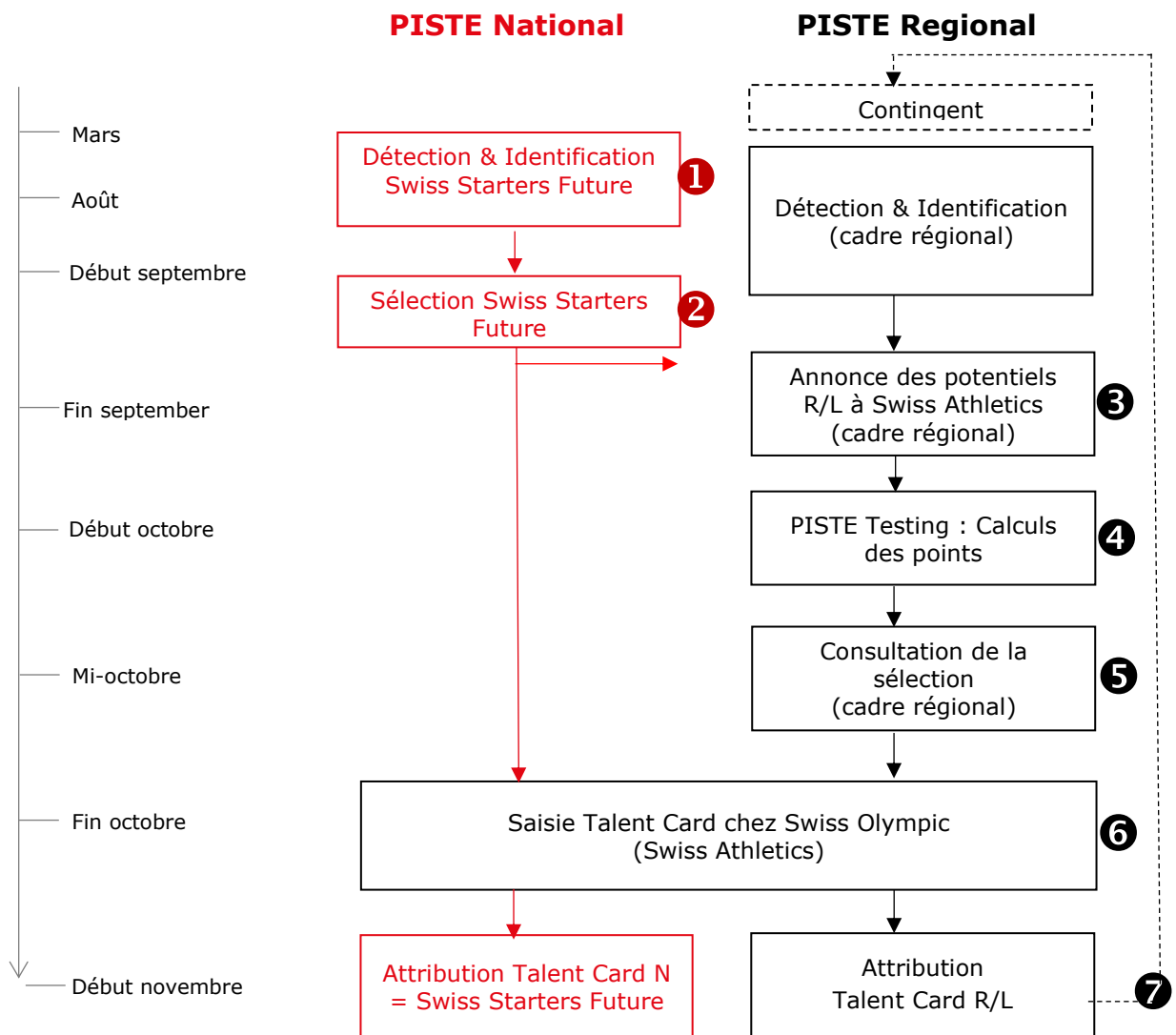


Fig : Déroulement du processus et Timeline de PISTE de Swiss Athletics

- ❶ Les entraîneurs/es nationaux repèrent jusqu'aux CS Jeunesse les potentiels sur le chemin à moyen terme des CE Actifs. La fédération met à disposition des outils statistiques (PISTE-Tool).
- ❷ L'organe national « conseil des entraîneurs » sélectionne les Swiss Starters Future à l'aide des critères PISTE et ainsi également les potentiels avec Talent Card N.
- ❸ Les responsables des cadres régionaux proposent leurs potentiels à la fédération, y compris la note de potentiel pour les Talent Cards R et L. Le nombre dépend du contingent mis à leur disposition.
- ❹ La fédération calcule les facteurs performance en compétition, le développement de la performance et l'âge relatif pour les athlètes proposés/es. La note de potentiel des responsables de cadre régional y est ajoutée.
- ❺ Procédure de consultation de la sélection : Les responsables de cadre régional peuvent encore échanger des athlètes de leur région sur cette liste dans des cas exceptionnels justifiés (un R-Card Holder avec un L-Card Holder de leur cadre régional ; seulement des rocadés – pas d'Upgrade).
- ❻ En fonction de la liste corrigée, Swiss Athletics demande les Cards à Swiss Olympic. Ensuite l'association faitière donne son autorisation et Swiss Olympic envoie les Talent Cards numériques sous forme électronique.
- ❼ Le nombre de Cards distribuées a une influence directe sur le calcul des contingents de chaque cadre régional pour l'année suivante. Ainsi, chaque cadre s'efforce, dans son propre intérêt, de ne proposer que les meilleurs potentiels (chapitre 2.1 Swiss Olympic Cards et contingents).

3.2.1. PISTE National (Sélection des Swiss Starters Future)

PISTE National est organisé chaque année en septembre par Swiss Athletics et se focalise sur les jeunes athlètes qui se trouvent sur le chemin d'une future participation aux CE Actifs et qui remplissent dans les deux années à venir les exigences de performance de la fédération pour un grand événement U20 ou U23.

Les critères performance en compétition, le développement de la performance, les conditions physiques et psychiques ainsi que l'entourage sont également pris en compte dans l'évaluation. Lors d'une décision positive, un/e athlète est admis/e dans le cadre nationale Jeunesse „Swiss Starters Future“. Si l'athlète est encore en âge J+S, c'est-à-dire jusqu'à l'année des 20 ans incluse, celui-ci/celle-ci reçoit une Swiss Olympic Talent Card National. Les athlètes plus âgés/es du cadre national Jeunesse reçoivent une Swiss Olympic Card Elite.

Pour les athlètes d'exception extrême de niveau MONDIAL (expérience faite il y en a tout au plus de 2-4 par an en Suisse) Swiss Athletics nomme en plus quelques athlètes pour le groupe de soutien supplémentaire « UBS Kids Cup Generation+ ». Cela se fait en général dans l'année des 15 ans.

3.2.2. PISTE Regional (Sélection des cadres régionaux)

La responsabilité du processus « PISTE Regional » et par conséquent de l'attribution des Swiss Olympic Talent Cards Regional et Local incombe aux responsables des cadres régionaux et est accompagné par Swiss Athletics. Ce processus a lieu à la suite de « PISTE National ».

Les organes régionaux responsables de la promotion de la jeunesse (cadres régionaux) organisent dans leur région à l'aide des **critères de la sélection des talents PISTE** (chapitre 5) l'évaluation du potentiel des potentiels de 13-19 ans actuellement licenciés. Il revient aux responsables des cadres régionaux de proposer, en fonction du processus d'évaluation du potentiel, les athlètes ayant le potentiel le plus élevé à long terme pour les Talent Cards R/L disponibles. Ni les médailles (de championnats) ni les classements dans les listes des meilleurs sont significatifs pour les évaluations des potentiels et ne permettent donc pas de prétendre à une carte.

Les athlètes qui ont déjà été pris en compte dans PISTE National ne sont plus pris en considération au niveau régional.

- **Cadre régional avec Talent Card Regional**

Les 330 meilleurs athlètes nominés/es au niveau suisse selon le classement PISTE forment le cercle des meilleurs potentiels pour atteindre le niveau intermédiaire Swiss Starters Future dans les 1 à 2 prochaines années ainsi que la perspective à long terme d'atteindre le niveau des CE Actifs. Ils reçoivent une Talent Card régionale.

- **Cadre régional avec Talent Card Lokal**

Les autres athlètes nominés/es forment le cercle du niveau national de performance. La perspective d'atteindre à long terme les CE Actifs doit être intacte pour tous/toutes.

- **Athlètes de cadre régional sans Talent Card**

Enfin, afin de former des groupes d'entraînement judicieux, d'autres athlètes talentueux qui n'entrent actuellement pas en ligne de compte pour une Talent Card en raison du nombre contingenté de cartes sont convoqués dans les cadres régionaux.

3.3. Sélection comme World Class Potential

Les candidates et candidats pour le groupe de promotion „World Class Potentials“, indépendant du cadre, sont repérés en permanence par les entraîneurs de la fédération et les entraîneurs de la fédération et du directeur technique.

Dans le cadre de discussions concernant de nouvelles admissions, généralement en fin de saison, les athlètes sont soumis à une évaluation à plusieurs niveaux par les membres du conseil des entraîneurs (directeur/trice technique, responsable Jeunesse, entraîneur/e-chef/fe). Chaque membre évalue le potentiel de classe mondiale sur la base des quatre facteurs suivants.

- Facteur 1 : Chances de rallier le niveau mondial
- Facteur 2 : Développement de la performance
- Facteur 3 : Bilan du potentiel (Factsheet entraîneur/e national/e)
- Facteur 4 : Niveau de prévision pour les futurs événements majeurs de niveau continental et de niveau mondial. (Précision : consultation des classements d'événements majeurs)

Le conseil des entraîneurs propose ensuite les World Class Potentials à la commission du sport de performance sur la base d'une décision prise à la majorité.

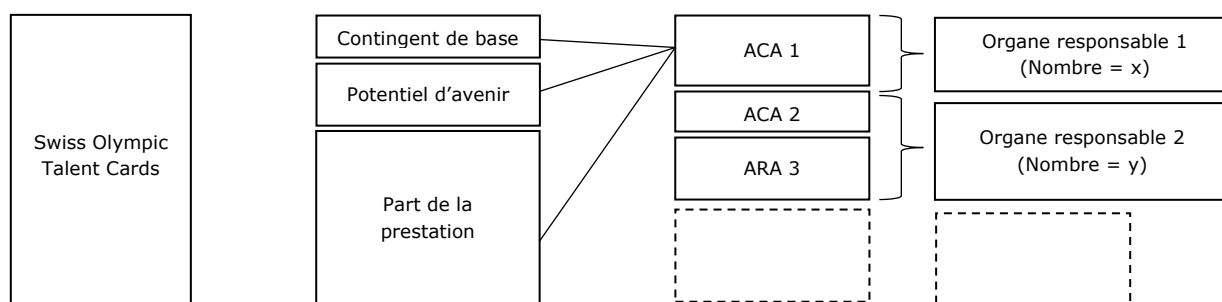
4. Contingents Swiss Olympic Talent Cards

Pour PISTE Regional les organes régionaux responsables de la promotion de la jeunesse (CNP et cadres régionaux) reçoivent de Swiss Athletics un contingent de cartes de L et R.

Le contingent est calculé **chaque année** sur la base des trois piliers suivants :

| Part de performance | Potentiel d'avenir | Contingent de base |
|---|---|--|
| Nombre et qualité des talents de l'année précédente | Nombre de licences et son évolution dans le domaine U14 | |
| <p>410 Talent Cards sont distribuées en fonction du nombre de Swiss Olympic Talent Cards attribuées au cours des trois dernières années.</p> <p>Les niveaux des Talent Cards (National, Regional, Local) sont pondérés différemment.</p> | <p>100 Talent Cards sont distribuées en fonction du nombre de licences Kids achetées l'année précédente. Les licences U14 ont une importance plus élevée que les licences U12, qui pour leur part ont une plus grande importance que les licences U10 – dans le sens de futurs potentiels Talent Card Holdern.</p> | <p>40 Talent Cards sont distribuées comme contingent de base avec deux cartes par ACA.</p> |
| <p>Calcul détaillé par ACA</p> <p>La somme du nombre de L-Cardholder plus le nombre pondéré de R- et N-Cardholder selon la part de la quantité totale calculée à partir de la moyenne des trois dernières années indique la part que reçoit l'ACA de la part totale de la prestation.</p> | <p>Calcul détaillé par ACA</p> <p>Le nombre de licences par catégorie (U10/U12/U14) est pondéré (U14 x 1.56 / U12 x 1.25 / U10 x 1) et additionné. Le rapport entre cette somme et la somme de toutes les licences suisses de ces catégories détermine la part de l'ACA dans le potentiel d'avenir.</p> | <p>Calcul détaillé par ACA</p> <p>Chaque ACA se voit attribuer deux cartes indépendamment de tout autre facteur.</p> |

Avec ce système de répartition, Swiss Athletics garantit que les développements régionaux sont reconnus à temps et qu'ils ont un impact sur les places régionales contingentées. En même temps une certaine continuité et une constance pour la planification dans les organes responsables de la promotion de la jeunesse sont garanties.



Les **30** Talent Cards restantes sont réservées pour le domaine Hors-Stade, la marche, les deux écoles de sport avec entraînements d'athlétisme dirigés et comme réserve pour des imprévus ou des cas durs.

La marche et le Hors-Stade ne sont que rarement couverts par les cadres régionaux. Pour ces disciplines, la formation de cadre est assurée par les entraîneurs de la fédération Course de montagne, Trailrunning et Course sur route. Actuellement Swiss Athletics réserve un petit nombre de Talent Cards pour les deux écoles de sport qui ont des entraînements d'athlétisme dirigés afin de sélectionner des talents plus jeunes dans le sens d'un essai sur plusieurs années.

5. Critères de sélection des talents PISTE

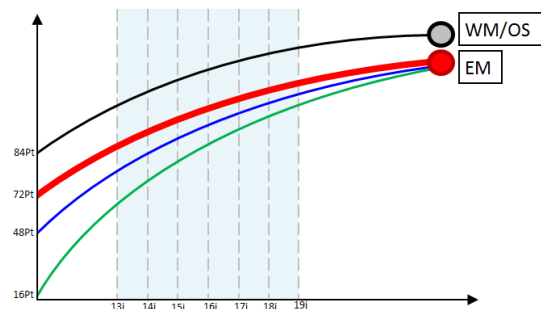
Ce ne sont pas ceux qui sont actuellement les meilleurs qui doivent être encouragés, mais les futurs meilleurs. Les **critères** suivants statistiquement déterminants sont utilisés pour le processus d'évaluation du potentiel :

- Performance (et densité) de la performance
 - Développement de la performance
 - Âge relatif
 - Évaluation du potentiel
- } Évaluation automatique par Swiss Athletics
- } Évaluation par les entraîneurs nationaux/responsables des cadres régionaux

Critère de performance en compétition

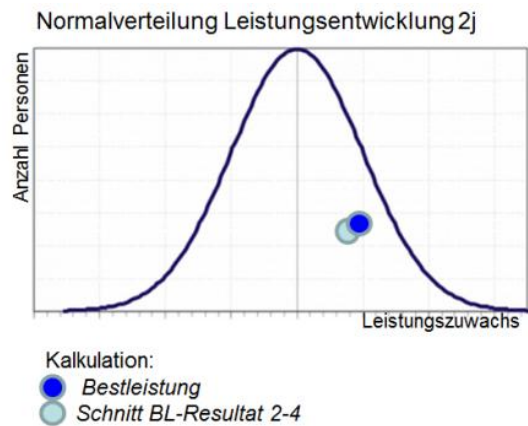
La performance en compétition de l'athlète est évaluée selon une échelle de 100 points propre à la discipline. Sur la base de 9 lignes de développement au total, qui doivent être considérées comme le milieu des canaux de développement, des points sont attribués conformément à l'âge.

La meilleure performance de l'année par athlète est évaluée comme nombre de points de base. Les meilleures performances suivantes par année sont également évaluées en tant que densité de performance et donnent des points supplémentaires.



Critère de développement de la performance

Est relevé sous forme de calculs de densité de base sur deux ans qui comprennent d'une part la meilleure performance annuelle individuelle (développement de la performance meilleure performance de la saison) et d'autre part la moyenne individuelle des rangs 2-4 (densité du développement de la performance). On analyse la manière dont se sont développés statistiquement d'autres athlètes à cet âge dans ce domaine précis de performance. Les résultats de la liste suisse des meilleurs depuis 2006 servent de base. Plus le développement se situe "au-dessus de la moyenne", plus on obtient de points. Le fait de se baser sur une durée de deux ans permet de compenser une année marquée par une blessure. Des points de développement de la performance ne sont attribués qu'à partir de 14 ans, c'est-à-dire que les athlètes ne sont notés via ce critère qu'à partir de 15 ans.



Critère de l'âge relatif

L'effet de l'âge relatif décrit le fait que, lors d'une catégorisation par année civile, les athlètes nés plus tôt dans l'année (janvier-mars) ont une avance de développement naturelle sur les autres, ce qui leur permet de réaliser de meilleures performances, en particulier à un âge plus jeune.

Afin de garantir une égalité des chances indépendamment du mois de naissance, les athlètes nés/es plus tard dans l'année se voient attribuer des points supplémentaires, alors que ceux qui sont nés plus tôt ne peuvent obtenir que peu de points avec ce critère.

Ce critère n'est toutefois pondéré dans PISTE que jusqu'à l'âge de 16 ans. Les plus âgés sont sortis de cette "inégalité de départ".

Critère de l'évaluation du potentiel (Set-potentiel)

Le set-potentiel est déterminé à l'aide d'une évaluation par un entraîneur sous forme d'une vision d'ensemble d'un critère complexe qui est exprimé par une note unique.

Le relevé du critère de potentiel s'effectue de manière légèrement différente au niveau de la Talent Card National et de la Talent Card Regional/Local :

| Niveau Talent Card National | Niveau Talent Card Regional/Local |
|---|--|
| <i>Compétence</i> <i>PISTE National : Entraîneurs/es nationaux/ales</i> | <i>Compétence</i> <i>PISTE Regional : Responsables CR</i> |
| Évaluation du potentiel (notation) en ce qui concerne le niveau CE avec 2 prévisions : à moyen terme et à long terme En tenant compte et en justifiant la prévision au moyen de <ul style="list-style-type: none">▪ Réserve en matière de développement<ul style="list-style-type: none">- Par optimisation réalisable de l'entraînement- En ce qui concerne les services de desserte▪ Niveau de performance (écart avec le niveau international de cet âge, accessibilité du standard à moyen /long terme)▪ Résistance à l'effort▪ Conditions physiques▪ Environnement de l'entraînement▪ Conditions motrices▪ Profession/Formation▪ Psyché | Évaluation du potentiel (notation) en ce qui concerne l'accessibilité du niveau Swiss Starters Future en tenant compte de : <ul style="list-style-type: none">▪ Contexte d'entraînement▪ Environnement : Possibilités d'épanouissement par entraînement / profession / privé▪ Conditions physiques▪ Psyché :<ul style="list-style-type: none">- État d'esprit-sport de performance- Conscience des conséquences- Engagement concret-sport de performance- Initiative personnelle- Volonté robuste (tolérance à la frustration) Pas de catalogue d'évaluation obligatoire ! Les responsables des cadres régionaux évaluent seulement ce qu'ils peuvent recueillir dans le cadre de leurs activités de cadre avec un travail gérable |
| <i>Annexe 1.2</i> <i>PISTE National, évaluation du potentiel</i> | <i>Annexe 1.1</i> <i>PISTE Regional, évaluation du potentiel</i> |

Dans les versions précédentes de PISTE il est apparu que pour les „Soft Facts“ comme la psyché ou l'environnement, la réalité peut être interprétée de manière très différente et composée de manière si individuelle qu'une évaluation automatisée génère trop d'interprétations erronées.

Swiss Athletics a délibérément décidé de faire établir les notes de potentiel là où les connaissances sont les meilleures. Les candidates et les candidats des Swiss Starters Future sont évalués par les entraîneuses nationales et les entraîneurs nationaux qui possèdent les connaissances nécessaires en matière de critères de développement pour passer au niveau international. Les autres sont évalués par les responsables des cadres régionaux, car les entraîneuses de cadre et entraîneurs de cadre locaux travaillent régulièrement avec les athlètes et ils connaissent donc mieux leur entourage.

Attribution des notes du critère « Potentiel » – Niveau PISTE Regional

Les responsables des cadres régionaux font une évaluation du potentiel à l'aide de leur connaissance spécifique des athlètes et de leur entourage. Le potentiel est évalué à l'aide des critères mentionnés ci-dessus en fonction du setting individuel. L'évaluation doit se concentrer sur le potentiel et donc sur l'avenir et les perspectives de développement, et non sur les conditions de performance actuelles. Il n'y a volontairement pas de pondération prescrite des critères ! L'évaluation ne doit explicitement PAS inclure une estimation de la performance ou du développement de la performance ! Swiss Athletics s'occupe déjà de ces deux éléments à l'aide de calculs statistiques approfondis et les prend déjà en compte dans l'évaluation PISTE.

Buts et limites de cette évaluation du potentiel

Les responsables des cadres régionaux qui travaillent sur place (si possible avec les athlètes) donnent en toute âme et conscience une évaluation d'entraîneur, basée sur les domaines de potentiel les plus pertinents pour l'athlète.

Le travail pour clarifier ces critères doit si possible être simple et pas compliqué et rester dans un cadre gérable pour les responsables des cadres régionaux. Tous les paramètres énumérés dans l'Annexe 1.1

PISTE Regional, évaluation du potentiel ne peuvent pas être collectés de manière détaillée. La liste des aspects (potentiels) importants sert d'aide pour l'évaluation.

Attribution des notes et échelle

Les responsables expriment la mesure du potentiel de chaque athlète proposé/e sous la forme d'une „note globale de potentiel“. En cas de demandes, les responsables des cadres régionaux doivent pouvoir justifier la note de manière précise à l'aide des critères (voir *Annexe 1.1 PISTE Regional, évaluation du potentiel*). La justification ne doit pas être envoyée automatiquement avec l'annonce de la note.

10 points de potentiel sont attribués par place de Talent Card du contingent. Le total des points de potentiel par canton peut ensuite être attribué LIBREMENT par les responsables des cadres régionaux à chaque athlète comme expression de l'évaluation du potentiel, sous forme de note de potentiel individuelle. Un potentiel élevé devrait par conséquent recevoir plus de 10 points, les potentiels moins élevés par contre moins de 10 points. Cette note de potentiel est ensuite prise en compte dans le nombre total de points de l'athlète dans le processus PISTE.

Orientation pour les points de potentiel PISTE Régional

| | |
|--------|---|
| 17 Pt | Talent de la décennie ; nouvelles découvertes de High Potentials, ou athlètes venant d'un autre sport, nombre de points maximal pouvant être attribué. Âge ≥18j |
| 16 Pt | Potentiels se trouvant déjà dans le domaine de performance des valeurs des grands événements U20, avec de bonnes conditions-cadres et un réserve de développement. Potentiel CE Actifs. Âge ≥18j |
| 15 Pt | |
| 14 Pt | Excellent set de potentiel pour passer dans les Swiss Starters Future dans les 1-3 prochaines années. C'est-à-dire que l'athlète est sur la bonne voie pour atteindre la limite des grands événements Jeunesse à venir. Âge ≥15j |
| 13 Pt | |
| 12 Pt | Le set de potentiel convient clairement comme condition préalable pour développer durablement les performances en compétition jusqu'au potentiel international dans les 2-3 prochaines années. C'est-à-dire que l'athlète a le potentiel pour atteindre les limites des grands événements de la jeunesse à venir. |
| 11 Pt | |
| 10 Pt | Situation de départ : Nous voulons plutôt éviter cette valeur moyenne et nous concentrer sur 9 ou 11 points. |
| 9 Pt | Set de potentiel ambivalent ou encore peu clair chez les athlètes dans le domaine de la performance au niveau ou au-dessus de la valeur d'orientation. |
| 8 Pt | Potentiel suffisant. Potentiel moyen d'un/e athlète moyen de cadre régional. |
| 7 Pt | |
| 6 Pt | Cas spéciaux ; plutôt pour athlètes de cadre actuels ou blessés/es pendant plusieurs années (par ex. athlète à développement naturellement précoce) |
| 1-5 Pt | L'athlète dont le potentiel est si bas, ne possède tout simplement pas le talent attendu par le système. Des attributions de points « tactiques » à ce niveau bas ne sont pas admissibles. |

5.1. Pondération des critères PISTE

Avec la pondération on essaye de tenir compte au mieux des critères les plus déterminants à l'âge respectif (fiabilité la plus élevée du pronostic). Certains critères ne sont pertinents que pendant des périodes limitées.

Alors que la performance en compétition, le développement de la performance et l'âge relatif représentent des valeurs purement objectives, basées sur des valeurs évaluables, l'évaluation du potentiel est une estimation du potentiel des Soft Facts par des entraîneurs (collectées selon une structure définie des critères). Ainsi, l'évaluation est littéralement à la hauteur du nom de PISTE en tant qu'évaluation des entraîneurs.

Tableau de pondération des critères

| Critères Année d'âge | Performance en compétition | Développement de la performance | Évaluation du potentiel | Âge relatif |
|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|-------------|
| 13 ans | 36 | 0 | 48 | 22 |
| 14 ans | 43 | 0 | 35 | 22 |
| 15 ans | 46 | 16 | 33 | 5 |
| 16 ans | 50 | 20 | 30 | 0 |
| 17 ans | 50 | 20 | 30 | 0 |
| 18 ans | 55 | 20 | 25 | 0 |
| 19 ans | 55 | 20 | 25 | 0 |

Avant la 2^e période de puberté les **performances en compétition** pour un pronostic de développement sont peu significatives, voire trompeuses. Ensuite ce facteur devient toutefois de loin le plus important et le plus fiable.

C'est également pour la même raison que le **développement de la performance** ne sera pondéré que plus tard. L'**évaluation du potentiel** est - dans la mesure où elle est établie de manière fiable - la plus à même d'identifier un futur talent à un âge précoce. Au cours du temps la notation de ce facteur se déplace notamment en faveur de la performance en compétition (Hard Facts). L'effet de l'âge relatif se corrige à environ 15/16 ans.

5.2. Déterminer la situation à l'aide des courbes de développement

Une performance solide en compétition en athlétisme doit se développer sur de nombreuses années. Les courbes de développement sont un outil éprouvé dans le sport très documenté qu'est l'athlétisme pour pouvoir suffisamment situer une performance actuelle.

Courbes de développement pour évaluer la réalisabilité des valeurs ciblées

L'évaluation statistique des résultats de la liste des meilleurs permet d'établir des courbes de développement idéalisées des performances. L'athlète dont la performance est sur ou proche de la courbe, peut s'attendre avec une probabilité suffisante à ce qu'avec un développement normal, la performance cible peut être atteinte. Les courbes doivent être lues comme des canaux pointus avec une tendance à l'aplatissement : plus on est proche de l'âge cible, plus la performance doit être proche de la courbe.

Swiss Athletics a établi des courbes de développement propres pour ses groupes. Pour toutes les courbes, il s'agit de valeurs et NON de limites.

- Red Curve (potentiel international) : PISTE National
- PISTE valeur d'orientation R(egional) : PISTE Regional
- PISTE valeur d'orientation K(formation de cadre) : cadre régional sans Talent Card
- PISTE notation de performance

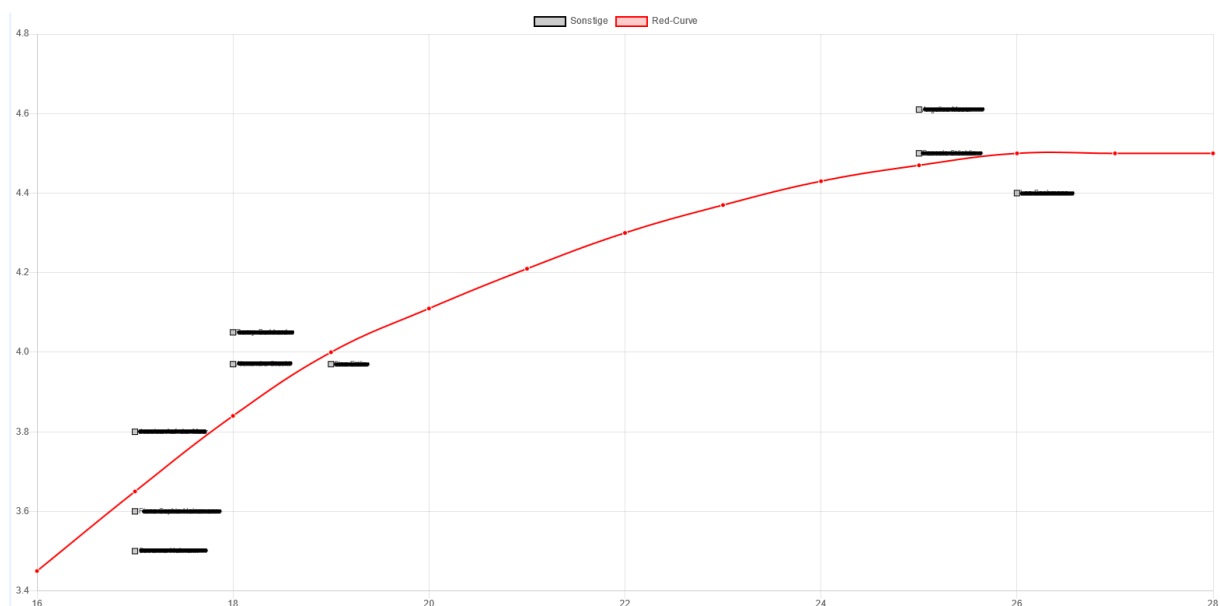


Illustration : Visualisation PISTE-Tool : Red Curve tableau de performance saut à la perche, Femmes.

Red Curve : Développement de la performance Potentiel international

Les valeurs de la Red Curve servent d'orientation pour les entraîneurs/entraîneuses nationaux et les entraîneurs/es chefs/fes dans le processus de sélection des cadres pour une détermination objective et une comparaison du niveau de performance international.

La courbe de développement atteint la limite CE d'European Athletics à 26 ans. Comme deuxième point fixe de la courbe, la limite des CE U20 a été déterminée au point d'intersection 19 ans. Les entraîneurs/es de la fédération fixent pour chaque discipline un tracé de courbe (« pente » de la dégression) entre ces points. Les deux autres Entry Standards européens (limites CE U23, CE U18) ne sont pas pertinents pour la création de la courbe. Les valeurs CE U23 de Swiss Athletics pour les 22 ans se lisent après la création de la courbe au point d'intersection 22 ans.

- 🌐 **Tableau Red Curve Femmes**
- 🌐 **Tableau Red Curve Hommes**

PISTE Valeur d'orientation National

Les personnes familiarisées avec l'évaluation du potentiel de PISTE-R dans les groupes de soutien s'orientent sur une valeur commune, qui indique où se situe environ une performance au-dessus de la moyenne dans le cadre régional. Les valeurs doivent aider les évaluateurs à placer la référence au bon endroit, pour pouvoir attribuer correctement vers le haut ou le bas des points de potentiel à partir de la valeur de départ „10“.

Le fait de remplir la valeur d'orientation ne signifie toutefois pas que l'obtention d'une Swiss Talent Card soit garantie.

Les courbes sont illustrées de manière à ce qu'une progression de la performance vers le niveau des Swiss Starters Future soit réaliste dans une période de 2-3 ans. Elles ont été constituées sur la base de valeurs empiriques acquises au fil des ans.

- 🌐 **Tableau PISTE Valeur d'orientation National : Femmes**
- 🌐 **Tableau PISTE Valeur d'orientation National : Hommes**

PISTE Valeur d'orientation Formation des cadres

Les responsables de PISTE-R reçoivent une valeur de formation des cadres régionaux uniforme au niveau national, qui peut les aider pour former des tailles raisonnables de cadre.

Là encore, il s'agit d'une valeur indicative – chaque organe responsable est libre de définir ses propres valeurs pour former le cadre. Les valeurs de formation des cadres des organes de promotion de la relève sont publiées sur les sites web respectifs.

La valeur découle de la valeur d'orientation PISTE National et devrait générer une quantité de base d'env. 1200 athlètes dans toute la Suisse.

- 🌐 **Tableau PISTE Valeur d'orientation Formation de cadre Femmes**
- 🌐 **Tableau PISTE Valeur d'orientation Formation de cadre Hommes**

PISTE Notation des performances

Pour pouvoir comparer les disciplines, les valeurs des performances (performances en compétition) pour le processus PISTE sont notées sur une échelle de 100 points basée sur des évaluations statistiques. Des points sont attribués par année d'âge sur la base de 9 lignes de développement au total qui doivent être comprises comme le milieu des canaux de développement.

Annexe 1.1

PISTE Regional, évaluation du potentiel

Les responsables des cadres régionaux évaluent le potentiel d'un/e athlète avec leur équipe en tenant compte des facteurs ci-dessous, en les pondérant dans le setting individuel et en les exprimant sous forme de note.

Ils mettent les athlètes de leur cadre régional en relation entre eux et donnent, à partir d'un nombre de points de départ de 10 par athlète, des notes plus ou moins élevées en conséquence.

Document de soutien pour l'évaluation du potentiel PISTE Regional-Local

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------|---|-----------------------------|--|---------------------------------|--|------------------------|--|-----------------|--|
| 1) Conditions physiques | <p>Condition physique, résistance à l'effort, accélération, (où nécessaire : anthropométrie)</p> <p><i>L'athlète dont le développement physique est plus avancé que celui de ses concurrents et qui de ce fait réalise de meilleures performances, doit être moins bien noté.</i></p> | | | | | | | | | | |
| 2) Arrière-plan de l'entraînement | <p>Quelle charge d'entraînement a permis de réaliser cette performance ? Si une solide performance en compétition - en particulier chez les jeunes athlètes - a été « développée tôt » avec beaucoup d'entraînement spécifique (!), il faut considérer cela comme négatif en termes de correction de la performance en compétition.</p> <p><i>Mais si on investit beaucoup dans le domaine de l'entraînement de coordination et de condition de base (de manière adaptée au niveau et à l'âge, stabilisation, etc.), il faut en tous les cas considérer cela comme positif, même chez les plus jeunes.</i></p> | | | | | | | | | | |
| 3) Entourage | <table border="0"> <tr> <td data-bbox="411 1160 563 1193">Entraînement</td> <td data-bbox="587 1160 1428 1361"> <p>Entraîneur/e : Qualification (formation, expérience dans le sport de performance), disponibilité, palmarès des athlètes précédents de cette discipline</p> <p>Situation d'entraînement : temps ; disponibilité ; aptitude ; concurrence interne ; diriger un groupe de cette discipline dans le club ; est-ce qu'un groupe de perspective adapté pour le développement de l'avenir de l'athlète est en vue ?</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="443 1384 563 1417">Profession</td> <td data-bbox="587 1384 1428 1440"> <p>Clémence en matière de congé et d'exemption pour le sport</p> <p>Charge physique et mentale du travail et des tâches</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="499 1462 563 1496">Privé</td> <td data-bbox="587 1462 1428 1518"> <p>Soutien des parents, organisation des loisirs, autres hobbies, Peergroups, situation de logement</p> </td> </tr> </table> | Entraînement | <p>Entraîneur/e : Qualification (formation, expérience dans le sport de performance), disponibilité, palmarès des athlètes précédents de cette discipline</p> <p>Situation d'entraînement : temps ; disponibilité ; aptitude ; concurrence interne ; diriger un groupe de cette discipline dans le club ; est-ce qu'un groupe de perspective adapté pour le développement de l'avenir de l'athlète est en vue ?</p> | Profession | <p>Clémence en matière de congé et d'exemption pour le sport</p> <p>Charge physique et mentale du travail et des tâches</p> | Privé | <p>Soutien des parents, organisation des loisirs, autres hobbies, Peergroups, situation de logement</p> | | | | |
| Entraînement | <p>Entraîneur/e : Qualification (formation, expérience dans le sport de performance), disponibilité, palmarès des athlètes précédents de cette discipline</p> <p>Situation d'entraînement : temps ; disponibilité ; aptitude ; concurrence interne ; diriger un groupe de cette discipline dans le club ; est-ce qu'un groupe de perspective adapté pour le développement de l'avenir de l'athlète est en vue ?</p> | | | | | | | | | | |
| Profession | <p>Clémence en matière de congé et d'exemption pour le sport</p> <p>Charge physique et mentale du travail et des tâches</p> | | | | | | | | | | |
| Privé | <p>Soutien des parents, organisation des loisirs, autres hobbies, Peergroups, situation de logement</p> | | | | | | | | | | |
| 4) Psyché | <table border="0"> <tr> <td data-bbox="475 1597 563 1630">Mindset</td> <td data-bbox="587 1597 1428 1630"> <p>Est-ce que l'athlète dispose d'un „High Performance Mindset“ adapté à son âge ? Comprend aussi Cool&Clean et l'éthique en général.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 1641 563 1697">Conscience des conséquences</td> <td data-bbox="587 1641 1428 1697"> <p>Est-ce que l'athlète est conscient/e des conséquences du sport de performance (tout subordonner au sport) ? Et est-il/elle prêt/e pour cela ?</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="323 1709 563 1765">Engagement Sport de performance</td> <td data-bbox="587 1709 1428 1821"> <p>Est-ce que l'athlète a montré des engagements, notamment la fréquentation d'une école de sport ? Preuves par l'acte dans la planification des vacances et dans les changements de situation ou d'organisation de vie en faveur du sport ?</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1843 563 1877">Initiative personnelle</td> <td data-bbox="587 1843 1428 1899"> <p>Est-ce que l'on sent que c'est en premier lieu l'athlète qui porte l'objectif ou est-ce que ce sont les parents ?</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="387 1910 563 1944">Volonté robuste</td> <td data-bbox="587 1910 1428 2033"> <p>Est-ce qu'on peut faire confiance à l'athlète, si cas de problèmes et de résistances il/elle continue à lutter avec persévérance et avec une grande tolérance à la frustration pour le but de sport d'élite ? Ou est-il/elle seulement motivé/e tant que la performance est bonne ?</p> </td> </tr> </table> | Mindset | <p>Est-ce que l'athlète dispose d'un „High Performance Mindset“ adapté à son âge ? Comprend aussi Cool&Clean et l'éthique en général.</p> | Conscience des conséquences | <p>Est-ce que l'athlète est conscient/e des conséquences du sport de performance (tout subordonner au sport) ? Et est-il/elle prêt/e pour cela ?</p> | Engagement Sport de performance | <p>Est-ce que l'athlète a montré des engagements, notamment la fréquentation d'une école de sport ? Preuves par l'acte dans la planification des vacances et dans les changements de situation ou d'organisation de vie en faveur du sport ?</p> | Initiative personnelle | <p>Est-ce que l'on sent que c'est en premier lieu l'athlète qui porte l'objectif ou est-ce que ce sont les parents ?</p> | Volonté robuste | <p>Est-ce qu'on peut faire confiance à l'athlète, si cas de problèmes et de résistances il/elle continue à lutter avec persévérance et avec une grande tolérance à la frustration pour le but de sport d'élite ? Ou est-il/elle seulement motivé/e tant que la performance est bonne ?</p> |
| Mindset | <p>Est-ce que l'athlète dispose d'un „High Performance Mindset“ adapté à son âge ? Comprend aussi Cool&Clean et l'éthique en général.</p> | | | | | | | | | | |
| Conscience des conséquences | <p>Est-ce que l'athlète est conscient/e des conséquences du sport de performance (tout subordonner au sport) ? Et est-il/elle prêt/e pour cela ?</p> | | | | | | | | | | |
| Engagement Sport de performance | <p>Est-ce que l'athlète a montré des engagements, notamment la fréquentation d'une école de sport ? Preuves par l'acte dans la planification des vacances et dans les changements de situation ou d'organisation de vie en faveur du sport ?</p> | | | | | | | | | | |
| Initiative personnelle | <p>Est-ce que l'on sent que c'est en premier lieu l'athlète qui porte l'objectif ou est-ce que ce sont les parents ?</p> | | | | | | | | | | |
| Volonté robuste | <p>Est-ce qu'on peut faire confiance à l'athlète, si cas de problèmes et de résistances il/elle continue à lutter avec persévérance et avec une grande tolérance à la frustration pour le but de sport d'élite ? Ou est-il/elle seulement motivé/e tant que la performance est bonne ?</p> | | | | | | | | | | |

Annexe 1.2

PISTE National, évaluation du potentiel

Première étape de l'évaluation : Pronostic-événement majeur

Dans un premier temps les entraîneures nationales et les entraîneurs nationaux évaluent les chances dans une perspective globale réaliste pour atteindre les prochaines CE U20/U23 (Top 40 de la liste de meilleurs d'Europe, disciplines techniques) ainsi que pour atteindre plus tard la limite CE (Top 40 de la liste des meilleurs d'Europe).

Fixer deux notes de potentiel

Ton pronostic, comment l'athlète va se développer en vue de deux événements majeurs mentionnés **dans le scénario le plus probable**.

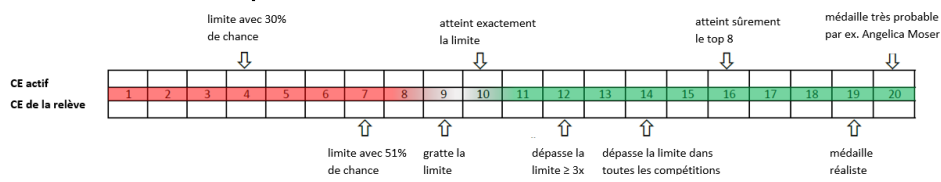
Note 1 : Potentiel pour prochains CE jeunesse

Comment juges-tu le potentiel réaliste (pas l'idéal possible!) de l'athlète pour atteindre le prochain CE de la relève ?
Valeurs de base limites : dernier concept de sélection

Note 2 : Potentiel pour CE actifs ou pour les disc. tech : Top 40 EUR actifs

Comment juges-tu le potentiel réaliste (pas l'idéal possible!) de l'athlète, de participer une fois aux CE actifs ?
Valeurs de base limites : dernier concept de sélection

Échelle des notes de potentiel:



Deuxième étape d'évaluation : Justification des notes

Justification des notes

- Échelle de 4 : ++ / + / - / --
- Possibilité d'omettre certains domaines
- Prière de noter au moins 4 domaines

| | | |
|---|--|--|
| État de forme L'athlète est-il dans l'échéancier de performance pour le prochain événement Un succès qualificatif est-il probable d'ici-là | | |
| Réserve de performance-développement La suite du développement vers le niveau cible est-il possible sur la base des efforts d'entraînement à ce jour ? Plutôt pour les CE actifs ⇒ Structure de performance (apports mesurables, parcours partiels en sprint) ⇒ Structure d'entraînement (modalité) | | |
| Capacité de charge Robustesse physique contre les blessures et infections | | |
| Prédispositions physiques Mix musculaire, corpulence, mobilité, tolérance à une charge d'entraînement assez élevée | | |
| Prédispositions motrices Maîtrise du corps, coordination/technique, rapidité d'apprentissage | | |
| Entourage de l'entraînement Cohérence-sport d'élite de planification, entraîneurs, groupe, possibilités et offre | | |
| Profession/Formation Possibilités d'épanouissement dans le sport de haut niveau, suffisamment de temps pour l'entraînement et la récupération | | |
| Psyché Mental : High-Performance Mindset (volonté, abnégation, ...) Cognitif : Tactique, capacité d'anticipation, expérience | | |

| | CE Jeunesse | CE Actifs |
|--|-------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



Swiss Athletics
Haus des Sports
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen

+41 31 359 73 00
info@swiss-athletics.ch

Site web
www.swiss-athletics.ch

Social Media

